

CONVOCAATION

Le collège des bourgmestre et échevins invite, en conformité de l'article 13 de la loi communale du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal à assister à la prochaine réunion du conseil fixée au

Jeudi, 23 janvier 2025 à 14.30 heures

en la salle du conseil communal de la mairie, 1, place Grande-Duchesse Charlotte, aux fins de délibérer sur les objets cités ci-après.

Strassen, le 17 janvier 2025

le collège des bourgmestre et échevins,

le Président,

le Secrétaire,

ORDRE DU JOUR

1. Adoption d'un avenant à la convention LUXENERGIE.
2. Approbation du rapport d'appréciation des comptes du CLUB SENIOR pour l'exercice 2021.
3. Approbation d'un avenant à la convention tripartite MAISON RELAIS 2024.
4. Adoption de la convention tripartite MAISON RELAIS pour l'année 2025.
5. Approbation de la convention tripartite CRECHE PESCHER pour l'année 2025.
6. Approbation d'un contrat de bail.
7. Adoption de la convention tripartite OFFICE SOCIAL pour l'année 2025
8. Adoption de la convention ONIS pour l'année 2025.
9. Confirmation de règlements temporaires sur la circulation.
10. Approbation du devis estimatif relatif à la construction d'une nouvelle morgue.
11. Décision portant sur l'allocation d'un subside extraordinaire à une association locale.
12. Approbation d'un acte notarié.
13. Approbation d'une convention avec l'OBSERVATOIRE NATIONAL DES PME.
14. Modification du règlement relatif à l'indemnité de perte de caisse.
15. Décision de principe relative à l'adhésion de la commune à la charte MENG GEMENG LIEFT SPORT et à la signature de la convention afférente.
16. Démissions et nominations au sein des commissions locales.
17. Affaires de personnel :
 - a) Création d'un poste d'employé communal pour les besoins du service technique
 - b) Information relative à une réorganisation au sein du service technique
18. Divers.